

Complémentarité avec les programmes canadiens d'aide au développement

Un bon nombre des mesures de renforcement des capacités que le gouvernement met actuellement en œuvre dans le domaine de la gestion des ressources naturelles sont guidées par l'approche existante du Canada concernant les industries extractives et le développement durable. Selon cette approche, l'aide canadienne au développement contribue à améliorer la capacité des pays en développement à gérer leur industries extractives; elle vise plus précisément à renforcer la capacité de gouvernance des ressources, à favoriser l'expansion des entreprises afin d'améliorer le développement économique local et à permettre aux collectivités de maximiser les avantages découlant des activités dans le secteur. Elle appuie également la mise en œuvre des principales normes et lignes directrices internationales, tant en ce qui concerne les entreprises que les pays; l'accent étant mis sur la transparence.

Bien que cette approche soit distincte de la stratégie relative à la RSE, les deux concordent largement. Plusieurs initiatives qui s'y rattachent sont complémentaires. Prenons par exemple le Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable ainsi que l'Institut canadien international des ressources et du développement (ICIRD) – géré par l'Université de la Colombie-Britannique, qui a établi une coalition avec l'Université Simon Fraser et l'École Polytechnique de Montréal –, qui continueront de favoriser le dialogue, la formation et la recherche, et de promouvoir l'application des pratiques exemplaires pour aider les pays en développement à rehausser leur capacité à gérer leurs ressources naturelles. Les résultats obtenus à cet égard contribuent en outre à agir sur les incertitudes et l'ampleur des exigences imposées aux entreprises qui font des affaires dans des pays en développement riches en ressources, ainsi qu'à éviter que les entreprises prennent sur elles des responsabilités dévolues aux gouvernements des pays où elles sont présentes.

Conclusion

Pour le Canada, il est important que la conduite des entreprises de son industrie extractive présentes à l'étranger soit telle qu'elle procure une prospérité durable aux Canadiens, tout comme à ceux et celles qui vivent dans régions où ces entreprises mènent leurs activités. En ce sens, la [stratégie améliorée du Canada](#) concernant la RSE définit un certain nombre d'aspects pour lesquels le gouvernement du Canada redoublera ses efforts afin d'aider les entreprises canadiennes des industries extractives actives à l'étranger à tenir compte des principes de la RSE.

Avec sa stratégie sur la RSE renforcée, le gouvernement misera sur ce qui fonctionne et il améliorera la capacité des entreprises à aligner leurs activités sur les lignes directrices et les normes largement reconnues en matière de RSE; renforcera les services liés à la RSE offerts par le SDC aux entreprises clientes du monde entier; appuiera davantage les mesures prises par les missions pour créer des réseaux, des partenariats et des opportunités d'approvisionnement local; offrira de nouveaux moyens d'encourager la participation des parties concernées aux processus canadiens de facilitation du dialogue; travaillera avec les pays partenaires et dans le cadre d'initiatives afin de promouvoir diverses orientations en matière de RSE qui touchent les industries extractives, et d'en favoriser l'avancement. La coopération avec les parties prenantes demeurera un facteur important de la mise en œuvre fructueuse de la stratégie du Canada relative à la RSE.

On soumettra cette stratégie à un nouvel examen en 2019, afin de déterminer dans quelle mesure elle continue d'appuyer le renforcement de la capacité des entreprises canadiennes du secteur extractif, d'améliorer leur rendement au chapitre de la RSE et de garantir les avantages que peut apporter leur présence aux pays hôtes et aux collectivités locales.